

GT Licences et ressources numériques

Réunion du 7 décembre 2022

Présents : Céline Benoît (MIR Université Paris-Cité), Noël Benoit (Bib Clermont), Henri Duvillard (IHP), Fabienne Grosjean (CIRM Marseille), Grégory Thureau (IRMA Strasbourg)

Ordre du jour :

- Site licence.rnbnm (glossaire, fichier des abonnés)
- CFP/Portail Math (liens ISTEEX, embargo Open Access, nouvelle interface Portail)
- GesLic (état des lieux, mise à jour licences)
- Actions à venir

Site licence.rnbnm

- **Point sur les descriptifs :** les descriptifs ont été mis à jour. Fabienne va prochainement rédiger le descriptif de la nouvelle licence consortiale Cambridge UP Couperin 2023-2025.
- **Nouvelles de l'AG Couperin**, à laquelle Grégory a assisté partiellement.
 - Infos sur Wiley et Springer. À noter que les articles Springer sont archivés sur Panist.
 - Licence Elsevier 2023. : prolongement du contrat en cours. Réflexion pour la mise en place d'un accord transformant. Henri soulève un problème de réception des exemplaires papier (avec ou sans abonnement).
 - Grégory informe le groupe qu'il existe une distinction entre un accord « Publish and Read » et un accord « Read and Publish ». Il faut donc bien respecter l'ordre des mots dans la rédaction des descriptifs.
- **Fichier des abonnés :** il a été décidé, en concertation avec Francesca, de centraliser le fichier des abonnés dans le descriptif de la revue Astérisque. Les autres descriptifs concernés par le fichier (SMF et EMS) font le lien vers le descriptif Astérisque. Il faut signaler à Francesca toute modification pour qu'elle le signale aux éditeurs concernés. Le site licence.rnbnm (à l'inverse de CORE) permet facilement de modifier un fichier. La dernière version doit contenir la date de mise à jour et l'avant-dernière version est conservée mais non visible (décocher « affichage »). Grégory propose à Céline de procéder de même avec le fichier des abonnés à la plateforme NUMIR.
- **Henri signale un problème d'affichage dans le carrousel**, lié aux dates de mise à jour : si on souhaite afficher le descriptif modifié dans le carrousel, il est nécessaire de modifier la date de mise à jour au niveau du champ « auteur » du descriptif.
- Pas de nouvelles concernant l'hébergement du site sur la PLM shift. Il faut recontacter Franck Lontin de MathDoc.

➤ **Présentation par Fabienne d'un chargement de corpus ISTEEX sur la plateforme de test du CFP :**

Problématique : de nombreuses archives d'éditeurs sont acquises en licence nationale via ISTEEX. Dans la plupart des cas, l'accès aux archives se fait sur la plateforme éditeur. Cependant, le contrat de licence peut stipuler un arrêt des accès sur la plateforme éditeur au bout de 5 ans (ex. Wiley, Cambridge UP), auquel cas l'accès n'est possible que sur la plateforme ISTEEX. Après quelques tests, nous avons constaté qu'un petit nombre de titres étaient concernés, sans pour autant couvrir l'ensemble d'un corpus éditeur (ex. K-Theory de Springer). Il faut donc envisager l'affichage de ce lien ISTEEX seulement pour ce dernier cas (un ajout systématique des liens ISTEEX viendraient alourdir l'affichage de la future liste AtoZ du Portail Math).

Solution trouvée : nous allons créer des cadres de licence ISTEEX par éditeur (ex : licence ISTEEX-Springer) et leur rattacher au cas par cas les titres impactés par la coupure d'accès éditeur.

Étapes à suivre

- Création d'un cadre de licence ISTEEX-éditeur et chargement des titres concernés via l'ISSN.
- Chargement au format .csv du corpus concerné sur le site ISTEEX : <https://revue-sommaire.istex.fr/>
- Mise en conformité du fichier avec les attendus du CFP. Il est plus simple de transformer le fichier .csv en feuille de calcul Open Office (format .ods) et de faire apparaître les colonnes comme suit :
 - 1ère colonne (PPN) : laisser vide
 - 2ème colonne (ISSN) : = colonne ISSN papier. Si titre e-only, indiquer l'ISSN électronique
 - 3ème colonne (Embargo) : laisser vide
 - 4ème colonne (date de début) = année accessible)
 - 5ème colonne (date de fin)
 - 6ème colonne (éditeur ou plateforme) : ISTEEX Springer
 - 7ème colonne (URL) : prendre la colonne ark/ et ajouter la chaîne "<https://revue-sommaire.istex.fr/>" devant le contenu
- Transformer le fichier .ods en fichier .csv et le charger dans le CFP : aller dans Tableau de bord -> Importer des périodes.

➤ **Affichage des périodes d'embargo Open Access :**

En juin, le GT a produit une liste des éditeurs qui ouvrent les accès aux articles au-delà d'une certaine période (5 ans, 10 ans etc..). Cette période est généralement appelée un embargo. La prise en compte de cet embargo va pouvoir enrichir le CFP et par rebond la liste AtoZ du Portail Math.

Accès à la liste sur l'espace CORE : https://labs.core-cloud.net/ou/RNBM/comite-editorial-licences/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7B9F89CC5C-2550-4B5D-8BE4-2AE5BB4E5BFB%7D&file=IdentificationRessources%20CNRS%20et%20embargo.xlsx&action=default&CT=1670857577711&OR=DocLibClassicUI

Attention seules les archives Open Access (Open Archive) des titres sous abonnement ont été prises en compte, pas celles des nouveaux modèles type S2O.

Il faut alors créer au préalable un éditeur/diffuseur différent de l'éditeur existant dans GesLic. Pour éviter une ambiguïté avec le terme généraliste Open Access, le nom suivra la syntaxe suivante : « Archives Ouvertes – Editeur »

Simon Panay a complété l'interface des périodes électroniques avec l'ajout d'un champs « Embargo » qui permet de préciser le nombre d'années.

2 cas peuvent se présenter :

- 1) Le titre a un embargo fixe (archives ouvertes antérieures à telle année)

Exemple 1(Henri) : ACM Computing Surveys.

<http://math-cfp-pre.u-ga.fr/periodique/6386/>

Exemple 2 (Céline) – titre mort :

Il n'y a pas nécessité de remplir le champs embargo, car les dates de début et de fin suffisent à calculer la période des archives ouvertes.

- 2) Le titre a un embargo ou une barrière mobile

Il faut saisir la date de début de la période, les années d'embargo mais laisser vide la date de fin.

Exemple (Numdam) : <https://cfp.mathdoc.fr/periodique/7607/>

Dans un premier temps, la saisie des embargos s'effectuera sur la plateforme de test du CFP pour une relecture par le GT et par Simon. La saisie peut se faire titre à titre ou bien à l'aide du programme d'importation (cf. procédure plus haut avec les corpus ISTE). Si l'affichage est correct, nous reprenons la même procédure sur le site de production.

Une fois que les périodes d'embargo ont été chargées, nous le notons dans le tableau partagé sur l'espace Core.

➤ **Prototype de la liste A to Z proposée par Simon (Portail Math) :**

Le groupe approuve l'apparence de la liste et la facilité de navigation. Pour le moment, il y a des redondances au niveau des périodes et des éditeurs, mais Simon devrait prochainement mettre en place les priorités d'affichage telles que communiquées par le groupe (cf : mindmap).

GesLic

➤ **Les bibliothèques qui n'ont pas encore saisi ou mis à jour leurs abonnements dans GesLic sont :**

Marne la Vallée, Versailles, Villetaneuse, Montpellier, Grenoble, Bordeaux, LPSM et Nice. Grégory, Céline et Fabienne se répartissent les bibliothèques à contacter et à épauler.

Fabienne propose de les contacter en janvier pour la mise à jour des abonnements 2023.

➤ **Prochaine étape : mise à jour de GesLic pour 2023.**

Si possible avant les vacances de Noël, chaque membre du groupe devra mettre à jour les cadres de licence dont il a la charge :

- Pour les licences type éditeur : ajouter une ligne pour l'année 2023 (« objet licence supplémentaire ») + vérifier que la liste des titres est à jour.
- Pour les licences consortiales : si c'est en cours il n'y a rien à faire, s'il y a une prolongation on change simplement la date, si c'est une nouvelle licence, il faut dupliquer l'actuel cadre de licence et modifier les dates, listes (exemple avec Cambridge UP Couperin 2023-2025, qui fait suite à Cambridge UP Couperin 2021-2022). Dans ce dernier cas, il faut penser à changer les dates dans les noms des cadres de licence : on indique la période pour la licence qui est finie (ex : Cambridge UP Couperin 2021-2022) et on n'indique pas de période pour la licence qui est en cours (Cambridge UP Couperin).

Lorsque la mise à jour sera faite, les membres du groupe pourront saisir dès la première semaine de janvier leurs abonnements 2023 pour vérifier que tout fonctionne. Si c'est le cas, un mail sera adressé fin janvier aux bibliothèques du RNBM pour les inviter à mettre à jour leurs abonnements dans GesLic.

Calendrier des actions à venir

Actions	Contributeurs	Echéance
Définition Publish&Read et Read&Publish (Glossaire)	Grégory	Mi janvier 2023
Dépôt du fichier des abonnés NUMIR	Céline	Mi janvier 2023
Saisie des embargos Open Access dans CFP-Pre	Tous les membres	Mi janvier 2023
Mise à jour des cadres de licences	Tous les membres	Fin décembre 2023
Saisie des abos 2023	Tous les membres	Fin janvier 2023
Envoi du message pour la campagne des renouvellements dans GesLic	Grégory	Fin janvier 2023
Relance aux bibliothèques non localisées pour alimenter GesLic	Céline (Bordeaux), Fabienne (Montpellier), Grégory (Marne-la-Vallée), Nice ?	Fin janvier 2023
Relance à Franck Lontin au sujet de la PLMShift	Grégory, Henri	Fin janvier 2023